

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre du mois de juillet à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Rochechouart, sous la présidence de Madame Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Maire de la Commune de Rochechouart, dûment convoqués le 28 juin 2022.

**Présents :** Mme Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Maire, Présidente ; M. Christian VIMPERE, Mme Carine GOURSAUD, MM. Christophe DAUGREILH, Fabien HABRIAS, Mme Claudine LATHIERE, M. Roger VILLÉGER, Mme Marylène PÉNICHOU, Adjointes ; MM. Gilles LOIZEAU, Pascal CAPEYRON, Bernard FOURNIER, Conseillers Municipaux Délégués ; M. Jean-Claude SOURY, Mmes Muriel GARAUD, Marie-Annick BALAND, Valérie RASSAT, Sylvie PRADIGNAC, Conseillers Municipaux ; formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Mme Nathalie ALLARD, M. Fabrice CHAMINADE, Mme Myriam AUXÉMÉRY, MM. Bernard CHATENET, Gilbert FAUPIN, Mme Odile TRECANNI, MM. Franck KELLER, Laurent MENUT, Mmes Audrey BOURASSIN, Mylène PIERQUET, Vola RAKOTOMAEFA.

**Avait donné procuration :** Mme Nathalie ALLARD à M. Roger VILLÉGER ; M. Fabrice CHAMINADE à Mme Claudine LATHIERE ; Mme Myriam AUXÉMÉRY à M. Fabien HABRIAS ; Mme Odile TRECANNI à Mme Muriel GARAUD ; M. Laurent MENUT à M. Christian VIMPERE ; Mme Audrey BOURASSIN à Mme Carine GOURSAUD.

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Carine GOURSAUD.

Nombre de Membres en exercice :	27
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	22
Votes Pour :	15
Votes Contre :	3
Abstention :	4

N° 2022/0407/08

**Objet :** Achat de terrain rue des jardins à [REDACTED]

Suite au projet de réhabilitation des ruelles anciennes et la réflexion portée sur la circulation et le stationnement dans la rue Charles Poitevin, une alternative doit être proposée aux riverains du quartier ;

Considérant l'opportunité de la commune de Rochechouart d'acquérir une parcelle de terrain figurant au cadastre section BR n° 84, située rue des jardins à Rochechouart ;

Madame le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée aux fins d'approbation le plan cadastral et le projet d'aménagement de la parcelle en parking et espace vert faisant l'objet de la vente par [REDACTED] et [REDACTED] à la commune sur une superficie totale de 578 m2.

**Invité à donner suite à cette affaire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE l'achat de la parcelle telle que désignée ci-dessus au prix de 14 000.00 € (quatorze mille Euros) ;  
AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte à venir rédigé par Maître Riffaud au nom de la commune ;  
DIT que la dépense en résultant de 14 000.00 € et les frais d'actes seront imputés au chapitre 21, article 2111, programme 1404 du Budget de la Ville.

Fait et délibéré en séance, le 4 juillet 2022,

La secrétaire de la séance,  
Carine GOURSAUD



Le Maire,  
Anne Marie ALMOSTER-RODRIGUES

Publiée le :

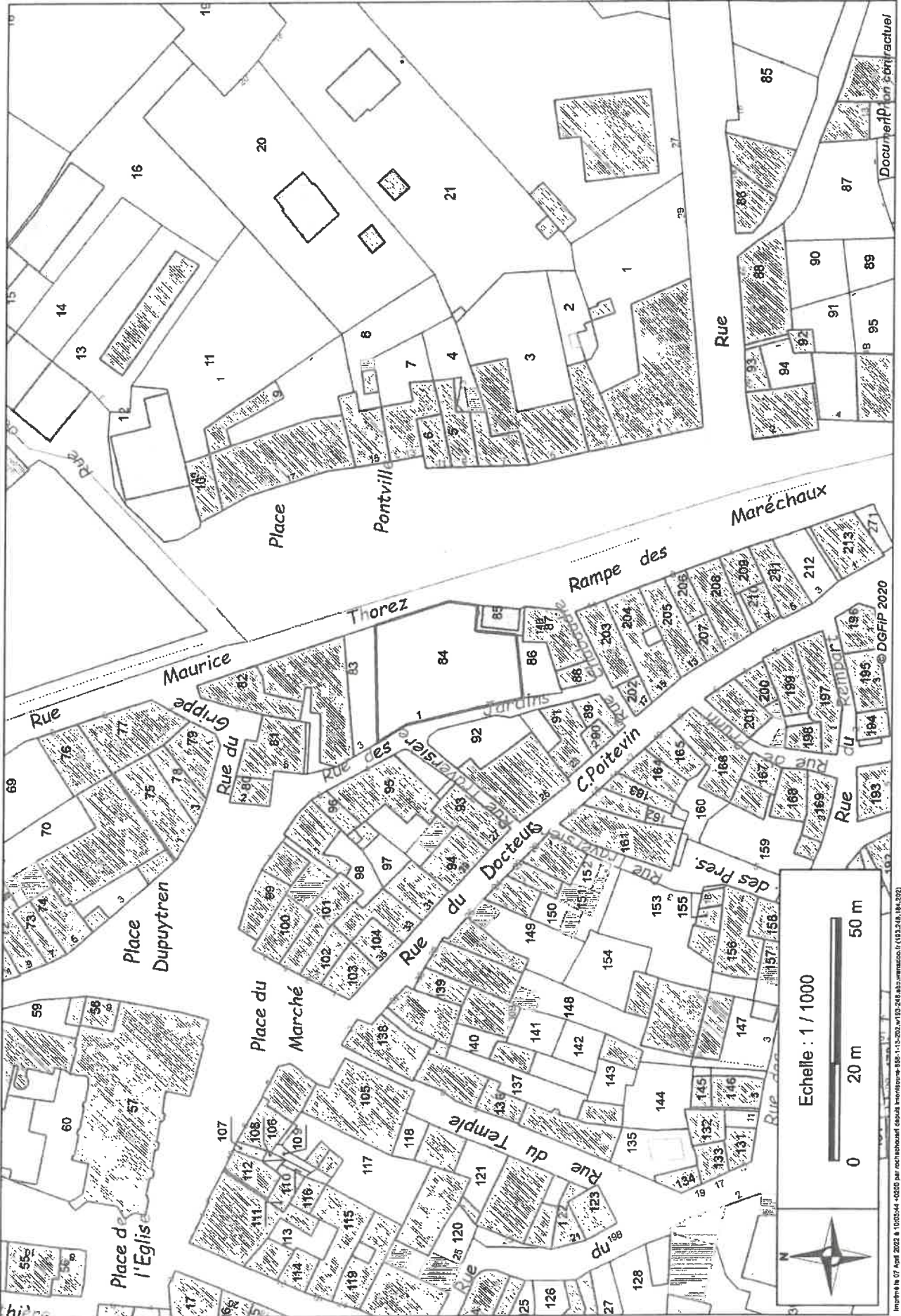
17 JUL. 2022 01 JUL. 2022

Transmise au Représentant de l'État le :

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

2022/0407/08

INFO-T.P. :: GéographiX.Net

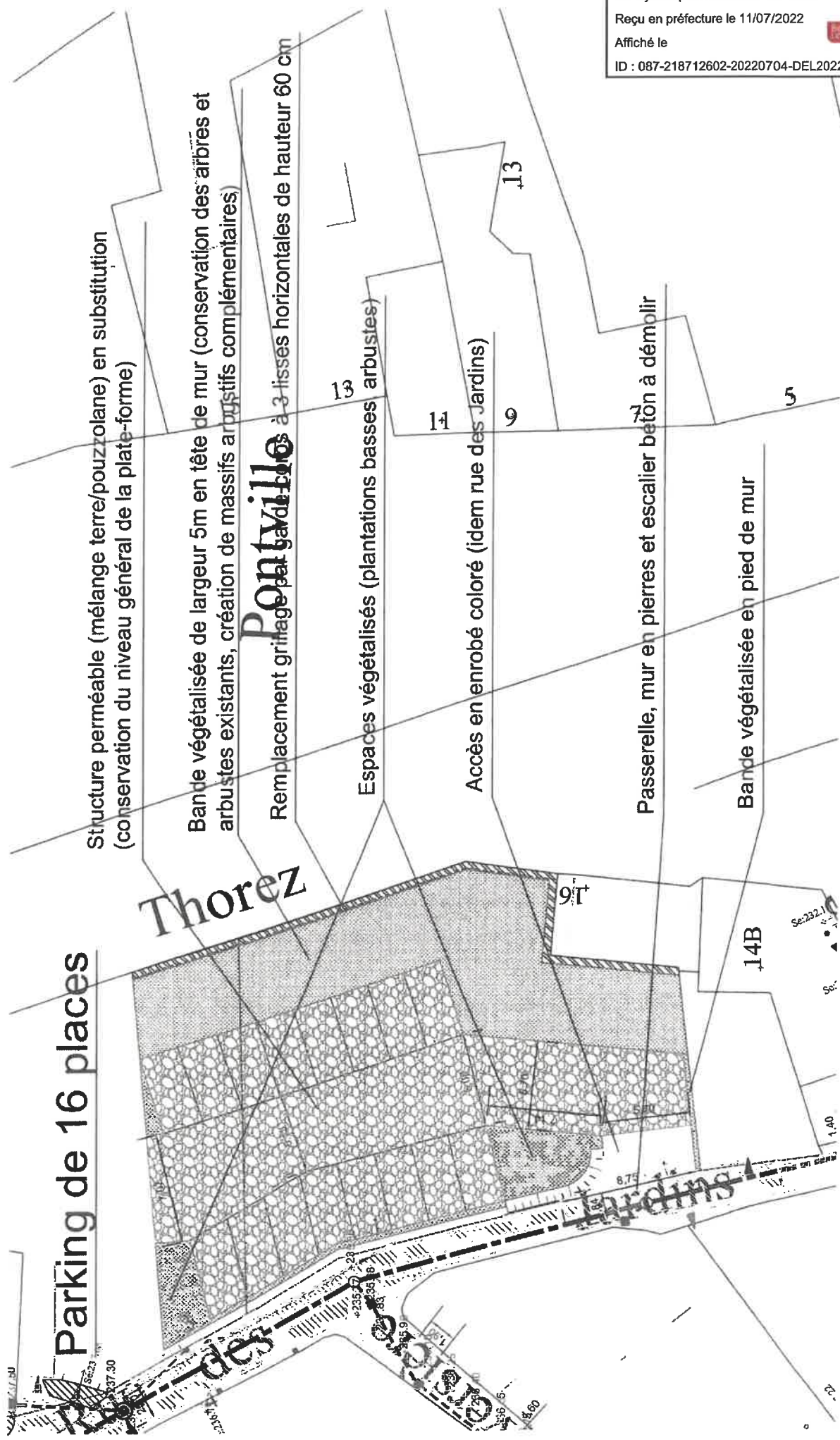


Envoyé en préfecture le 11/07/2022  
Reçu en préfecture le 11/07/2022  
Affiché le  
ID : 087-218712602-20220704-DEL2022040708-DE

Document non contractuel

Imprimé le 07/04/2022 à 10:05:54 - 40253 par rouchonard depuis l'ordinateur 886-113-202.wfip.2616.ats.wrmaco.fr (193.248.184.202)

2022/0407/08



Envoyé en préfecture le 11/07/2022  
 Reçu en préfecture le 11/07/2022  
 Affiché le   
 ID : 087-218712602-20220704-DEL2022040708-DE